

Recyclage travail en hauteur avec harnais – Pylônes, toitures et structures verticales

Actualisez les compétences de vos équipes pour intervenir en hauteur avec un harnais, en maintien ou en suspension, dans le respect des procédures de sécurité. Une formation essentiellement pratique pour réviser le contrôle des équipements, le réglage du harnais, les techniques de connexion, de progression et de positionnement, ainsi que les conduites à tenir en cas d'incident.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation de recyclage vise à permettre à l'entreprise de :

1. **Maintenir et actualiser les compétences** des salariés amenés à utiliser un harnais lors de travaux en hauteur, en maintien ou en suspension.
2. **Réduire les risques de chute et de suspension accidentelle** grâce à la révision des bonnes pratiques, des techniques de connexion et des règles d'utilisation des équipements.
3. **Sécuriser les interventions sur les structures en hauteur** en harmonisant les méthodes de travail au sein des équipes.
4. **Contribuer au respect des obligations de prévention de l'employeur**, notamment en matière de formation à l'utilisation des équipements de protection individuelle.
5. **Détecter les pratiques inadaptées ou les compétences insuffisamment maîtrisées** avant la reprise ou la poursuite des activités concernées.
6. **Limiter les accidents, les dommages matériels et les interruptions d'activité** pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des équipements antichute.
7. **Disposer d'éléments objectifs pour accompagner la décision de l'employeur** concernant l'affectation du salarié aux travaux en hauteur et les éventuels besoins de formation complémentaire.

Les + métier

Recyclage travail en hauteur avec harnais à Lyon : actualisez vos compétences en contrôle des EPI, progression, maintien et sécurité des interventions.



Public Visé

Professionnels déjà formés au travail en hauteur avec port du harnais et amenés à intervenir sur des pylônes, toitures, charpentes, passerelles, structures métalliques ou installations industrielles. Cette formation concerne notamment les techniciens de maintenance, monteurs, installateurs, couvreurs et agents techniques utilisant des équipements antichute, de maintien ou de suspension. Elle ne s'adresse pas aux débutants et ne constitue pas une qualification professionnelle de cordiste.



Pré Requis

Avoir suivi une **formation initiale au travail en hauteur avec port du harnais**, incluant les techniques de maintien ou de suspension correspondant aux situations professionnelles rencontrées.

Présenter, dans la mesure du possible, une **attestation de formation initiale ou de précédent recyclage**.

Posséder une pratique préalable du réglage du harnais, de la connexion aux dispositifs d'ancrage et des déplacements en hauteur.

Être en mesure de **comprendre et d'appliquer les consignes de sécurité** transmises pendant la formation.

Ne présenter aucune restriction de santé connue incompatible avec les exercices pratiques en hauteur. L'employeur doit s'assurer que le participant bénéficie d'un suivi de santé adapté à son poste. L'INRS précise que les salariés exposés au risque de chute de hauteur relèvent d'un suivi individuel de leur état de santé, avec un examen médical d'aptitude dans certaines situations particulières.

Être équipé d'une **tenue de travail adaptée** aux exercices pratiques.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances relatives aux risques de chute de hauteur, aux principes généraux de prévention et aux responsabilités des différents acteurs.

Analyser une situation de travail en hauteur afin d'identifier les dangers, les contraintes d'accès et les mesures de prévention adaptées.

Distinguer et sélectionner les systèmes de protection appropriés : retenue, maintien au poste de travail, arrêt des chutes et dispositifs d'ancrage.

Contrôler avant utilisation les équipements de protection individuelle, repérer les défauts apparents et écarter tout matériel présentant une anomalie.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3SUSPENSpylon-20260805



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Mettre en place, régler et utiliser correctement un harnais, ses connecteurs, longes, absorbeurs d'énergie et dispositifs de maintien ou d'antichute.

Se déplacer et se positionner en sécurité sur une structure équipée, en maintenant une protection continue et en tenant compte du tirant d'air et de l'effet pendulaire.

Réagir face à une situation anormale ou à une suspension accidentelle, déclencher l'alerte et appliquer les consignes et procédures de secours prévues par l'entreprise.

Parcours pédagogique

1. Actualisation des connaissances

- Rappel des risques liés aux travaux en hauteur.
- Principes généraux de prévention et priorité donnée aux protections collectives.
- Responsabilités de l'employeur et du travailleur.
- Conditions d'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes.
- Analyse des retours d'expérience et des pratiques professionnelles des participants.
- Repérage des situations dangereuses et des zones exposées.
- Risques liés aux accès, aux déplacements et au positionnement au poste de travail.
- Facteur de chute, tirant d'air et effet pendulaire.
- Risques consécutifs à une chute et à une suspension prolongée dans le harnais.
- Prise en compte de l'environnement, de la météo et de la coactivité.
- Différents types de harnais et fonctions associées.
- Longes de retenue, de maintien et antichute avec absorbeur d'énergie.
- Antichutes mobiles et dispositifs à rappel automatique.
- Connecteurs, cordes, sangles et dispositifs d'ancrage.
- Compatibilité des équipements constituant le système de protection.
- Lecture des marquages, notices et informations du fabricant.
- Vérification visuelle et fonctionnelle du harnais et de ses accessoires.
- Identification des défauts, détériorations et signes d'usure.
- Vérification des coutures, sangles, boucles, connecteurs et dispositifs mécaniques.
- Conditions de stockage, d'entretien et de mise au rebut.
- Conduite à tenir en cas de doute ou d'anomalie.
- Analyse de la situation de travail et choix du système de protection adapté.
- Identification et sélection des dispositifs d'ancrage.
- Organisation des accès et des déplacements.
- Vérification du tirant d'air disponible.
- Préparation et sécurisation de la zone d'intervention.
- Prise en compte des consignes et de la procédure de secours de l'entreprise.
- Mise en place, réglage et contrôle croisé du harnais.
- Connexion aux dispositifs d'ancrage.
- Progression en maintenant une protection continue contre les chutes.
- Franchissement d'obstacles et changement de système de connexion.
- Utilisation d'une longe de maintien au poste de travail.
- Positionnement et suspension de courte durée dans le harnais.
- Réalisation d'exercices sur une structure représentative des situations professionnelles.
- Réaction face à une chute, un malaise ou une suspension accidentelle.
- Alerte et transmission des informations aux secours.
- Prévention des conséquences d'une suspension prolongée.
- Application de la procédure de secours prévue par l'entreprise.
- Présentation ou utilisation d'un dispositif d'évacuation lorsque cette séquence est prévue.
- QCM portant sur les règles de sécurité et l'utilisation des équipements.
- Contrôle individuel de la mise en place du harnais.
- Mise en situation pratique de progression et de positionnement.
- Évaluation des comportements et du respect des consignes de sécurité.
- Débriefing et préconisations individuelles du formateur.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, participative et essentiellement pratique**, adaptée à l'expérience des participants et aux situations rencontrées dans leur activité professionnelle.

Les méthodes mises en œuvre comprennent :

- apports théoriques ciblés et rappels réglementaires ;
- échanges d'expériences et analyse des pratiques professionnelles ;

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques sont adaptés aux techniques abordées, au niveau des participants et à la configuration du site de formation. Ils comprennent notamment :

- une salle équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran pour les apports théoriques ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3SUSPENSpylon-20260805



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- démonstrations commentées par le formateur ;
- études de situations de travail et identification des risques ;
- ateliers pratiques de contrôle, de réglage et d'utilisation des équipements ;
- exercices progressifs de connexion, de déplacement, de maintien et de suspension ;
- mises en situation proches des conditions réelles de travail ;
- corrections immédiates, débriefings collectifs et conseils individualisés.

Le formateur alterne les séquences théoriques et pratiques afin de favoriser l'appropriation des gestes, l'identification des erreurs et la réactivation des compétences déjà acquises.

- des supports de formation illustrés, documents techniques, notices fabricants et fiches de contrôle ;
- une zone pratique sécurisée et balisée, équipée de structures permettant les exercices en hauteur ;
- des points d'ancrage et dispositifs de progression adaptés aux mises en situation prévues ;
- des harnais antichute, de maintien ou de suspension ;
- des casques avec jugulaire, longes de maintien, longes avec absorbeur d'énergie, antichutes mobiles ou à rappel automatique ;
- des connecteurs, cordes, sangles d'ancrage et dispositifs de réglage ou de positionnement ;
- des équipements conformes et des matériels réformés ou présentant des anomalies pédagogiques, destinés aux exercices de contrôle visuel ;
- un kit de secours ou d'évacuation lorsque cette séquence est prévue au programme ;
- des grilles individuelles d'évaluation, questionnaires, QCM et supports de suivi des exercices.

Les exercices sont réalisés avec du matériel correspondant, dans la mesure du possible, aux équipements et aux situations professionnelles rencontrés par les participants.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de l'assiduité des participants est assuré au moyen de :

- **feuilles d'émargement**, signées par les participants et le formateur par demi-journée ;
- **tour de table et évaluation de positionnement** en début de formation ;
- **suivi individualisé** pendant les exercices et les mises en situation pratiques ;
- **grille d'observation des compétences**, renseignée par le formateur pour chaque participant ;
- **résultats du QCM et de l'évaluation pratique finale** ;
- **fiche d'évaluation de la satisfaction** complétée à l'issue de la formation ;
- **certificat de réalisation et attestation de fin de formation**, précisant les compétences évaluées et les résultats obtenus.

Les éventuelles difficultés, restrictions ou compétences non acquises sont signalées au participant et, dans le respect des règles de confidentialité applicables, à l'entreprise commanditaire afin de définir les actions complémentaires nécessaires.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en travaux en hauteur et en prévention des chutes, disposant d'une expérience professionnelle dans l'utilisation des harnais, systèmes antichute, dispositifs de maintien et moyens d'ancrage. Il maîtrise l'encadrement des exercices pratiques, le contrôle des EPI et l'évaluation des compétences. Lorsque des techniques de secours sont abordées, l'intervenant possède également une compétence spécifique en évacuation et secours en hauteur.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée **tout au long de la formation**, à partir d'épreuves théoriques et pratiques adaptées aux situations professionnelles des participants.

Elle comprend :

- une **évaluation diagnostique** en début de formation permettant d'identifier les connaissances, l'expérience et les pratiques antérieures du participant ;
- des **évaluations formatives continues** lors des démonstrations, exercices et mises en situation ;
- une **évaluation théorique**, sous la forme d'un QCM portant notamment sur les risques de chute, les principes de prévention, les équipements antichute, les dispositifs d'ancrage, le tirant d'air et les conduites à tenir en cas d'incident ;
- une **évaluation pratique individuelle**, réalisée à l'aide d'une grille critériée. Compétences pratiques évaluées

Le participant doit notamment être capable de :

1. contrôler visuellement l'état apparent du harnais et des équipements avant utilisation ;
2. mettre en place et régler correctement son harnais ;
3. sélectionner les équipements et les points d'ancrage adaptés à la situation ;
4. se connecter et progresser en maintenant une protection continue contre les chutes ;
5. utiliser correctement les systèmes d'antichute, de maintien ou de suspension étudiés ;
6. prendre en compte le tirant d'air, le facteur de chute et le risque d'effet pendulaire ;
7. appliquer les consignes d'alerte et la procédure de secours prévue en cas d'incident ou de suspension accidentelle.

La formation est validée sous réserve :

- d'une participation active à l'ensemble de la formation ;
- de résultats satisfaisants à l'évaluation théorique ;
- de la réalisation correcte et sécurisée des exercices pratiques ;
- de l'absence de comportement susceptible de compromettre la sécurité du participant ou celle des autres intervenants.

En cas de résultat insuffisant, le formateur formule des préconisations : exercices complémentaires, accompagnement au poste de travail ou nouvelle formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : Une salle adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, d'une alimentation électrique et, si possible, d'un écran ou vidéoprojecteur ; Une zone d'exercices sécurisée, accessible et balisée, représentative des situations de travail rencontrées par les participants ; Des structures, installations et moyens d'accès nécessaires aux exercices : pylône, toiture, passerelle, échelle fixe, charpente ou autre équipement concerné ; Des points d'ancrage et dispositifs de protection contre les chutes adaptés, identifiés et vérifiés, avec leurs notices et justificatifs de contrôle disponibles ; Des équipements spécifiques habituellement utilisés dans l'entreprise, lorsque la formation doit porter sur leur utilisation réelle : harnais, longues, antichutes, dispositifs de maintien, connecteurs ou lignes de vie ; Des consignes de sécurité du site, l'analyse des risques, le plan de prévention et, le cas échéant, la procédure de secours en hauteur ; Des autorisations d'accès aux installations ainsi que les éventuelles opérations de consignation ou de mise en sécurité nécessaires ; Pour chaque participant, une tenue de travail adaptée, des chaussures de sécurité et les EPI complémentaires imposés sur le site. Le client s'assure que les équipements, structures et installations utilisés pendant la formation sont disponibles, conformes, entretenus et compatibles avec les exercices prévus. Les conditions d'intervention et les moyens nécessaires sont validés avec EVINCEL avant la session.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap, sous réserve de la compatibilité entre les besoins du participant, les objectifs pédagogiques, les exigences de sécurité et la réalisation des exercices pratiques en hauteur.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3SUSPENSpylon-20260805

Afin de préparer les adaptations nécessaires, le participant ou l'entreprise est invité à signaler toute situation particulière dès l'inscription. Une étude individualisée est alors réalisée avec le **référént handicap EVINCEL**, en lien avec le participant et, si nécessaire, les acteurs compétents.

Selon les besoins identifiés, les adaptations peuvent notamment concerner :

- l'accessibilité du lieu de formation ;
- l'aménagement des horaires, des pauses ou du rythme pédagogique ;
- l'adaptation des supports et des modalités d'évaluation ;
- l'utilisation d'aides techniques ou humaines ;
- l'organisation des exercices pratiques ;
- le choix d'un site ou d'un équipement pédagogique adapté.

Les exercices pratiques nécessitent notamment de pouvoir porter et régler un harnais, utiliser des équipements antichute, accéder à une structure, se déplacer en hauteur et supporter une mise en maintien ou une suspension de courte durée. La faisabilité de ces exercices est donc examinée **au cas par cas**, sans préjuger de la capacité du participant.

Lorsque toutes les compétences pratiques ne peuvent pas être évaluées dans des conditions de sécurité satisfaisantes, EVINCEL étudie avec le client une solution adaptée : aménagement du parcours, changement de site, accompagnement spécifique ou orientation vers un dispositif plus approprié.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

1 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3SUSPENSpylon-20260805

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427